

#agriculteur

#écologie

#hebergeurs

#tourisme

## VALORISATION DE SON PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET HUMAIN, GRÂCE À UN RÉSEAU D'HÉBERGEURS, DE GESTIONNAIRES DE SITES TOURISTIQUES, D'ACCOMPAGNATEURS (CÉVENNES ECO-TOURISME)

Difficulté : facile

### L'ÉCOTOURISME EN CÉVENNES



#### Les valeurs du réseau Cévennes écotourisme

Cévennes Ecotourisme est une association à but non lucratif régie par les lois de 1901. Elle fédère les personnes physiques ou morales qui s'engagent à développer ses valeurs communes.

Fortement attachés à notre territoire, à la protection et à la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et humain, nous sommes un réseau d'hébergeurs, de gestionnaires de sites touristiques, d'accompagnateurs en montagne et d'activités de pleine nature, d'agriculteurs, d'artisans, d'artistes...

L'ensemble des missions de l'association doivent **promouvoir ses trois valeurs fondamentales : accueillir, préserver et partager.**

Ces valeurs communes réunissent les adhérents de Cévennes Ecotourisme, guident leurs actions et assurent l'unité de l'association ainsi que son identité vis à vis des partenaires et des organismes associés.

C'est le respect de ces valeurs qui donne le droit d'intégrer le réseau associatif, sur décision du Conseil d'Administration.

Ces dernières doivent être ratifiées par chaque adhérent.

#### Accueillir

L'accueil pour devenir une activité économique pérenne doit promouvoir :

- l'innovation et le progrès continu dans les pratiques et les partenariats
- l'accessibilité et l'ouverture à de nouveaux publics

- l'éthique commerciale
- la cohésion des acteurs du territoire autour d'actions communes

## Préserver

Pour préserver à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales de l'espace protégé, les adhérents

- gèrent leurs activités de manière à protéger et favoriser la biodiversité
- tendent à avoir un impact positif sur leur environnement
- enrichissent et transmettent leurs connaissances

## Partager

La participation à un réseau fort, structuré et animé est indispensable. Chaque adhérent s'engage à

- partager ses expériences et ses valeurs en participant à des actions collaboratives
- communiquer sur les valeurs de l'association et de l'espace protégé
- faire de la **solidarité** la base du développement de leur ou du réseau

Les engagements des membres du réseau Cévennes écotourisme s'appuient sur un document cadre : la Charte Européenne du Tourisme Durable en Espaces Protégés (CETD). Ce n'est ni une marque, ni un label, mais une démarche de progrès dans laquelle s'engagent les prestataires qui ont le désir d'améliorer leurs pratiques durables.

## Liens

<https://www.cevennes-ecotourisme.com/>

## Galerie d'images

